

# Agent de service hôtelier de nuit EHPAD André Boutelier Poste à 85%

## TITRE / METIER

ASH de nuit (h/f)

## CADRE STATUTAIRE

Catégorie C – Filières technique ou sociale

Cadre d'emplois : adjoints techniques ou agents sociaux territoriaux

## SERVICE D'AFFECTATION

Direction Autonomie

## LIEU D'EMBAUCHE :

EHPAD André Boutelier

## POSITION HIERARCHIQUE

L'agent est placé sous la responsabilité du directeur de l'établissement

## MISSIONS

Agent d'exécution chargé de réaliser des tâches d'entretien compatibles avec la tranquillité des résidents et participe en collaboration avec l'aide soignant à la veille du confort et de la sécurité des résidents pendant la nuit.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail de nuit 10h/nuit avec un (e) aide soignant(e)
- Poste à temps non complet 85 %, avec un temps de travail annualisé
- En complément de leur planning de référence, les agents peuvent assurer des remplacements sur l'établissement d'affectation ou dans les autres EHPAD de la ville
- Travail par roulement week-ends et jours fériés compris
- Avoir un comportement aimable dans la relation avec le résident
- Obligation de respecter le règlement intérieur des résidences pour personnes âgées de la ville de La Roche sur Yon

## CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE :

- Adaptabilité (changement de lieu, changement de collègue)
- Pénibilité physique (station debout prolongée – port de charges – manipulation de personnes dépendantes)
- Risque de tension ou d'agressivité dans la relation avec la personne
- Certains lieux et certaines tâches peuvent être insalubres
- Risque biologique d'où certaines vaccinations obligatoires (DT Polio – BCG - Hépatite B)
- Utilisation de produits détergents
- Obligation de port de vêtement professionnel
- Prise des congés par roulement

## **RELATIONS FONCTIONNELLES**

*A l'intérieur de l'établissement avec :*

- le directeur (planification des congés, absences et récupérations)
- les infirmiers(ères) pour l'organisation du travail
- les aides soignants(es) de jour (transmission des informations)
- l'ensemble des agents travaillant dans l'établissement
- les résidents et leurs familles

*En dehors de l'établissement avec :*

- la direction action, sociale, santé, solidarité
- le directeur et l'infirmier d'astreinte pour les problèmes particuliers
- les services municipaux (DRH, service astreinte...)
- les médecins de garde

## **ACTIVITES**

- Mise en sécurité de l'établissement (fermeture de tous les accès extérieurs)
- Participation à la surveillance et accompagnement des personnes âgées suivant la demande (coucher – lever – déplacement)
- Assure l'entretien des parties communes
- Aide à la réalisation des soins d'hygiène suivant besoin
- Réponse à tous les appels de la nuit
- Désinfection et stérilisation des matériels et équipements

## **COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET RESPONSABILITE**

### ***Savoir-faire et savoirs***

- Connaissance des lieux
- Savoir écouter et respecter les personnes âgées
- Observer et transmettre les informations utiles
- Posséder les techniques de manutention, de gestes et postures
- Connaître les règles d'entretien du matériel
- Connaître la réglementation d'hygiène et de sécurité
- Connaître les produits et leur utilisation
- Avoir une bonne collaboration avec son binôme

### ***Qualités***

- Ponctualité
- Disponibilité
- Discrétion
- Etre en capacité de gérer son stress
- Adaptabilité au changement

### ***Autonomie et responsabilité***

- Autonomie et posséder le sens des responsabilités
- Respect de la déontologie et du secret partagé
- Une erreur dans la mise en œuvre des prescriptions ou des consignes, des erreurs matérielles dans les actes, le non-respect des règles et procédures médico-techniques ou d'hygiène dans la mise en œuvre des protocoles peuvent engager la responsabilité disciplinaire civile et pénale de l'agent

### ***Avantages liés au poste***

- Régime indemnitaire afférent à la collectivité
- Prime Ségur
- CNAS / COSEL
- Participation employeur prévoyance et contrat de mutuelle labélisé